



FICHE D'INSCRIPTION 2018

MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULE

STAGE CHOISI

Date : du au matin après-midi

Nom Prénom

Né(e) le

Adresse

.....

Tél fixe Tél portable

Personne à prévenir en cas d'urgence

Tél

E-mail @

Je, soussigné (nom du stagiaire ou de son représentant légal), inscris et autorise le stagiaire cité ci-dessus à pratiquer les activités nautiques au CNSM.

- autorise le CNSM à prendre des photos des stagiaires (voir les conditions d'adhésion).
- atteste de l'aptitude physique à pratiquer des sports nautiques.
- déclare avoir été informé sur les capacités requises pour la pratique de l'activité.
- atteste de l'aptitude à plonger et à nager 25 m pour les moins de 16 ans et 50 m pour les plus de 16 ans. Pour les moussaillons, l'enfant n'a pas peur de l'eau.
- atteste avoir pris connaissance de l'arrêté du 9 février 1998 (affiché) sur les garanties d'encadrement, de technique et de sécurité dans l'enseignement des activités nautiques.
- dégage toute responsabilité du CNSM en dehors des heures normales d'activité.
- reconnais avoir pris connaissance des garanties d'assurance et avoir été informé des possibilités de souscrire une garantie complémentaire.

TARIF : € ADHÉSION annuelle (uniquement au 1^{er} stage) : 12€

COMBINAISON (location offerte à Pâques - en option l'été : 1€/j) 1€ X jours = €

MONTANT TOTAL

Un acompte de 40 € est demandé pour valider l'inscription.

Fait à le

Signature avec mention « lu et approuvé ». Pour les mineurs, ajouter « valant pour autorisation parentale ».

Conditions d'adhésion et de pratique

Assurances

Le Centre nautique contracte une assurance en responsabilité civile pour l'ensemble de ses activités. La couverture individuelle accident est assurée par la prise de l'adhésion.

Le paiement de la cotisation annuelle est obligatoire, sauf pour les activités de 3 jours et moins, l'adhésion est incluse dans leur tarif.

Un extrait du contrat peut être fourni par le centre nautique sur simple demande.

Toutefois et conformément à la loi vous pouvez souscrire une assurance complémentaire, le centre peut vous en proposer une qui garantit des capitaux décès et invalidité permanente supplémentaires.

Je reconnais avoir été informé de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire.

La personne signataire

- Autorise le mineur inscrit ci-dessus à pratiquer les activités nautiques du Centre Nautique de Sainte-Marine.
- Déclare avoir été informée sur les capacités requises pour la pratique de l'activité du CNSM.
- Atteste de son aptitude physique à la pratique des sports nautiques.
- S'engage à déclarer tout traitement et contre-indications médicales nécessaires à la pratique des activités du CNSM.
- Atteste, pour les plus de 16 ans, de son aptitude à plonger et à nager au moins 50 mètres. Pour les moins de 16 ans, aptitude à s'immerger et à nager au moins 25 mètres. Pour les moussaillons, que l'enfant n'a pas peur de l'eau.
- Autorise les responsables du CNSM à faire pratiquer toute intervention chirurgicale et à faire donner les soins médicaux qui apparaîtraient indispensables et s'engage à en assurer le règlement.
- Atteste avoir pris connaissance des articles A-322-64 à A-322-70 du Code du Sport relatif aux garanties d'encadrement, de technique et de sécurité dans les établissements d'activité physique et sportive qui dispensent un enseignement de la voile (affiché au club et fourni sur demande).
- Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché au Centre et notamment des paragraphes concernant la sécurité.
- Dégage toute responsabilité du Centre Nautique de Sainte-Marine de tout évènement se produisant en dehors des périodes normales d'activité.

Droit à l'image

Le CNSM peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos de vos enfants pendant les activités sportives ou la vie quotidienne et à les utiliser sur tous ses supports de communication sans limite de temps ni de lieu.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo, nous vous remercions de nous remettre une lettre indiquant votre refus. Cette lettre sera adressée au directeur du CNSM avec la présente fiche d'information.

Le passeport et la licence de la Fédération Française de Voile sont facultatifs. En vente à l'accueil du CNSM sur présentation d'un certificat médical.